

Vivre
ensemble

Apprendre

Bienvenue à l'école Saint Exupéry

Sainte Consorce

Egalité des
chances

Se
construire

Echanger



Livret d'accueil 2025-2026



Présentation de l'école



Coordonnées

Ecole Saint-Exupéry

**13 rue des Monts
69280 Sainte Consorce**

📞 04 78 87 14 32

✉️ ce.0690744j@ac-lyon.fr

Directeur : Julien Delay

L'école Saint Exupéry compte cette année 162 élèves de la petite section au CM2.

Les locaux

- 10 salles de classe
- 1 salle d'évolution
- 1 salle vidéo
- 1 salle d'atelier
- le bureau du directeur situé à l'entrée, côté parking



Horaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : 8h30-11h30

Ouverture des portes à 8h20

Après-midi : 13h30-16h30

Ouverture des portes à 13h20

Le personnel de l'école

L'équipe pédagogique

est composée de 7 enseignant·e·s titulaires, professeurs des écoles qui assurent l'enseignement au quotidien à temps plein ou à temps partagé. Ils sont, avec leurs éventuels compléments de service, vos premiers interlocuteurs et ont la responsabilité de toutes les activités pédagogiques conduites sur le temps scolaire.

Le Directeur est responsable du fonctionnement de l'école sur le temps scolaire. Il est déchargé cette année le lundi et 1 mardi sur 3. Les jeudis, vendredis et 2 mardis sur 3, il assure sa classe.

Les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles)

appartiennent à la communauté éducative et accompagnent tout au long de la journée les enfants de maternelle dans leurs activités. Elles assistent les enseignant.e.s dans les activités pédagogiques.

En dehors du temps scolaire elles aident les petits à l'heure de la cantine, leur inculquent les règles d'hygiène et veillent à la propreté des locaux. Elles peuvent également exercer des responsabilités dans le cadre du périscolaire. ➔ **Chaque classe dispose d'une ATSEM (ou plusieurs en cas de service partagé).**

L'AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)

remplit des missions d'aide à l'accueil et à l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap. Ils accompagnent les élèves dans les actes essentiels de la vie quotidienne, dans l'accès aux apprentissages et dans les activités de la vie sociale et relationnelle.

➔ **2 AESH à Sainte Consorce pour cette année.**

Le RASED (Réseau d'Aide et de Soutien)

est composé d'un.e psychologue scolaire et de deux maîtres spécialisés, l'un à dominante rééducative et l'autre à dominante pédagogique. Ils sont chargés d'aider les équipes enseignantes à analyser des situations, répondre aux besoins de certains élèves et apporter des réponses adaptées.

Classes maternelles – Enseignantes et ATSEM

--	--	--	--	--	--

Laetitia Bellon
PS/GS

Gaëlle Audoux-Garnier
MS/GS (75%)

Cécile Vergne
MS/GS (25%)

ATSEM
Marine Sorlin (PS/GS), Aurélie Crozier et Valérie Gounel (MS/GS)

Classes élémentaires – Enseignant.e.s

Gaëlle Soulabail CP	Céline Lucciani CE1	Stéphane Husson CE2	Séverine Berthier CM1	Julien Delay CM2 (66%)	Elliott Chagnard CM2 (33%)
Enseignant remplaçant rattaché à l'école	Directeur	AESH			
					
Aymeric Chabert	Julien Delay	Michèle Vang Piot		Anne Coppens	

La vie de l'école

Réunion de rentrée avec les parents

En général courant septembre, chaque enseignant présente son organisation pédagogique, la vie de la classe, les programmes et activités. La présence d'un des parents est conseillée et il convient de s'organiser pour venir sans enfant.

Election des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Les deux parents de l'enfant sont électeurs. Le vote se fait sur place ou par correspondance.

Les représentants de parents d'élèves élus représentent les familles lors des trois conseils d'école tenus au cours d'une année scolaire, et font le lien entre les familles et les enseignants si besoin. Sont membres de droits au conseil d'école : l'équipe enseignante dont le directeur et les compléments de service, deux représentants de la mairie, la/le DDEN, délégué·e départemental·e de l'Education Nationale), les représentants des parents d'élèves élus (autant de parents que de classes), un membre du RASED qui intervient dans l'école.

Un compte rendu est affiché sur panneaux d'entrées, et envoyé par mail à chaque famille.

Les représentants des parents peuvent être également conviés à d'autres réunions par la mairie pour les sujets concernant les élèves (Rythmes scolaires, activités périscolaires, cantine etc...).

Coopérative scolaire

La coopérative scolaire est gérée par une association nommée « Amilpattes ». Cette association créée en 2001 a pour but de financer une partie des projets pédagogiques de chaque enseignant. Elle permet également à l'école de participer aux rencontres sportives USEP.

L'Association des Parents d'Elèves (APE)

L'APE, c'est quoi ?

Une association de parents d'élèves indépendante, apolitique et ouverte à tous ! Elle est composée d'une équipe de parents bénévoles impliqués au sein de l'établissement afin de contribuer au bien-être et à l'épanouissement de tous les enfants, à l'école et sur les temps périscolaires. Son rôle :

- Vous informer sur la vie de l'école, solliciter vos avis, écouter vos propositions
- Être un relais avec les institutions (école, mairie) et représenter l'ensemble des parents au conseil d'école
- Financer des projets pédagogiques et des sorties scolaires en organisant des événements et des opérations

L'équipe



Le Conseil d'Administration est composé de 11 parents.

D'autres membres actifs participent aux opérations tout au long de l'année.

N'hésitez pas à nous rejoindre !



Damien Bouchut
Président



Nelly Romand
Secrétaire



Carole Eustache-Rools
Vice-Secrétaire



Valérie Aubertin
Trésorière



Aurélie Brun
Vice-Trésorière



Ophélie
Berjon



Emmanuelle
Collot



Véronique
Guillory



Amélie-Rafaëlle
Lusinchi



Allyson
Missue



Sabine
Schmid

Nos actions

- Créer du lien entre les familles et avec l'équipe pédagogique
- Renforcer la communication mairie / école / parents d'élèves
- Contribuer au financement des projets pédagogiques de l'école en menant des opérations



Calendrier prévisionnel des événements et opérations

Septembre - Octobre	Novembre - Décembre	Janvier - Février	Mars	Avril	Mai	Juin
 Apéro de rentrée Election des parents délégués	 Vin chaud /crêpes place du marché  Vente de chocolats & sapins Noël.	 Vente de fromages	 Carnaval		 Vente de souvenirs	 Fête de l'école

Vente de gâteaux tout au long de l'année, et d'autres idées à venir...

ape.sainteconsorce@gmail.com



Rejoignez le groupe facebook « Le coin des bonnes affaires – Ecole Saint Exupéry »
Vente et échange d'articles enfants et puériculture

Les services périscolaires

Les différents temps de la journée des enfants :

- 7h30-8h10 : garderie matin
- 8h30-11h30 : temps scolaire matin
- 11h30-13h30 : cantine / périscolaire midi
- 13h30-16h30 : temps scolaire après-midi
- 16h30-18h : garderie, études, périscolaire

L'Éducation Nationale et la Mairie se partagent l'organisation et la responsabilité des différents temps des enfants à l'école :

les temps d'enseignement (08h30-11h30 et 13h30-16h30) sont sous la responsabilité de l'Éducation Nationale à travers son représentant le directeur de l'école M. Delay.

Les temps de cantine, garderies du matin et du soir, les études et les activités périscolaires sont gérés quant à eux par la Mairie. Les inscriptions se font via le Portail Famille.

Les activités dites extrascolaires sont gérées par les clubs ou associations extérieures. Les associations du village proposent également des activités dans ce cadre-là (liste en fin de livret).

Restaurant scolaire et pause méridienne



Le temps de pause méridienne **entre 11h30 et 13h30** est découpé entre un temps de repas, pris au restaurant scolaire en self, et un temps de détente. Dans l'optique de respecter le rythme de chaque enfant durant cette période de la journée, deux temps d'animation d'une durée de 45 min encadrés par des animateurs seront proposés tous les jours à 2 groupes de 14 enfants sur la base du volontariat. Les autres pourront s'adonner à des jeux libres dans la cour ou auront accès à des activités surveillées, tels que des jeux de société, de construction, de coopération ou un coin lecture. Ces animations sont incluses dans le coût du repas et seront accessibles à chaque enfant en fonction de son rythme et de ses envies, avec un roulement sur l'année permettant à chacun d'y avoir accès.



Prestataire Restaurant scolaire : SHCB

Responsable du restaurant scolaire : Jennifer Charles

✉ restaurant.scolaire@mairie-sainteconsorce.fr

Garderie et activités périscolaires



Le temps de garderie du matin est accessible **entre 7h30 et 8h10**.

A 16h30, après le temps scolaire, les enfants peuvent soit être récupérés par leurs parents ou avoir accès à un temps de récréation surveillé par les personnels jusqu'à 17h (temps soumis à un forfait annuel)

À 17h, les enfants peuvent soit être récupérés par leurs parents, soit avoir accès à un temps d'animation périscolaire d'une heure, encadré par l'équipe d'animation municipale ou à une étude surveillée par les professeurs jusqu'à 17h30 ou 18h.

Des activités sont également proposées par les associations du village sur le temps périscolaire et extrascolaire (liste p.8)

Responsable garderie/études : Christelle Grand

Responsable de l'accueil périscolaire : Pierre Vincent

> Inscriptions sur le Portail Famille

Equipe du restaurant scolaire



De gauche à droite : Séverine Parrot, Jennifer Charles, Marine Sorlin et Christelle Grand

Agents d'entretien



Nicolas et Marie Bouteille



Ghislaine Marignier

L'accueil de loisirs du mercredi

ALSH de Sainte Consorce

- Les mercredis hors vacances scolaires -



L'Accueil de Loisirs est proposé les mercredis dans les locaux de l'école, avec possibilité pour les parents d'inscrire leur enfant à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas. Cet accueil de loisirs constitue une initiative communale inédite et complémentaire à celle proposée par la CCVL avec le centre Ebulisphère à Vaugneray. Les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animation à partir de **8h30**

jusqu'à **17h30** le mercredi. Les places disponibles sont limitées et seront affectées en fonction de critères de sélection (cf. règlement intérieur).

Responsable de l'accueil de loisirs : Océane Bonnard

> Inscriptions sur le Portail Famille

Centre de loisirs Ébulisphère à Vaugneray

Les enfants de Sainte Consorce peuvent également accéder au Centre de Loisirs Ebulisphère, géré par la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL). Le centre propose aussi un accueil pendant les vacances scolaires.

>> Infos sur leur site : <https://ebulisphere.mjc-vaugneray.org/>

Le portail famille



Le Portail Famille a été mis en place avec la société Carte+. Il est l'outil unique permettant aux parents de gérer les inscriptions de leurs enfants :

- aux garderies du matin et du soir
- à la cantine
- aux activités périscolaires
- au centre de loisirs du mercredi

Il est accessible via le site de la Mairie, dans la rubrique « Education-jeunesse/Portail famille »

<https://sainteconsorce.carteplus.fr>

Vacances scolaires 2025-2026



Zone A

Toussaint

Du samedi **18 octobre** au lundi **3 novembre** 2025

Noël

Du samedi **20 décembre** 2025 au lundi **5 janvier** 2026

Hiver

Du samedi **7 février** au lundi **23 février** 2026

Printemps

Du samedi **4 avril** au lundi **20 avril** 2026

Eté

A partir du **4 juillet** 2026

Contacts utiles

♦ Ecole Saint Exupéry

13 rue des Monts - Sainte Consorce

Directeur : Julien Delay

☎ 04 78 87 14 32 ☎ ce.0690744j@ac-lyon.fr



♦ Mairie de Sainte Consorce

4 rue de Verdun - Sainte Consorce

☎ 04 78 87 01 12 ☎ contact@mairie-sainte-consorce.fr

www.mairie-sainteconsorce.fr

♦ Activités périscolaires et accueil de loisirs

Inscriptions et contact via le portail famille : <https://sainteconsorce.carteplus.fr>

♦ Psychologue scolaire

Moira Coyetaux

☎ 04 78 45 56 18 ☎ moira.coyetaux@ac-lyon.fr

♦ Médecin scolaire

Centre Medico Scolaire De Craponne - Mme Nadal-Nizou, Médecin scolaire

☎ 04 78 44 89 24 (secrétariat : lundi toute la journée, mercredi et vendredi matin)

PMI : ☎ 04 78 45 78 20 ☎ mdr.vaugneray@rhone.fr

♦ Association des parents d'élèves (APE)

✉ ape.sainteconsorce@gmail.com

♦ Inspection de l'Education Nationale, circonscription de Grézieu la Varenne

6 avenue Emilie Evellier - 69290 Grézieu la Varenne

☎ 04 78 57 98 94 ☎ ce.0690272w@ac-lyon.fr

Annuaire culture, sports et loisirs pour les enfants

Médiathèque

13 rue des Monts (à côté de l'école)

Responsable : Sylvie Vericel

📞 04 78 87 61 07

✉️ mediatheque@mairie-sainteconsorce.fr



Horaires

- Mardi : 16h-19h
- Mercredi : 10h-12h / 15h-18h
- Vendredi : 16h-19h
- Samedi : 10h-12h

L'accès à la médiathèque et la consultation sur place des documents sont libres et ouverts à tous, ainsi que l'accès à Internet. Diverses animations sont proposées tout au long de l'année.



Ecole de musique Musikal'Ouest

✉️ musikalouest.sainteconsorce@gmail.com

Musikal'Ouest vous propose du périscolaire, des cours individuels, des cours collectifs selon vos envies.

> Infos sur www.musikalouest.fr

Association des Familles de Sainte Consorce

📞 07 49 45 67 07

✉️ assodesfamilles.sainteconsorce@gmail.com



De nombreuses activités accessibles à tous !

Multisports et anglais sur le temps périscolaire et couture le mercredi

> Plaquette de présentation complète disponible sur le site de la mairie.



Association Sportive de Sainte Consorce (ASSC)

Section Danse

✉️ sectiondanse.assc@gmail.com

Rock sauté, Fit dance sur le temps périscolaire

Fit comedy le mercredi

